



VENTE LISTE DES PIÈCES ET INFORMATIONS À FOURNIR

I- CONCERNANT LE VENDEUR ET L'ACQUEREUR

- Questionnaire d'état-civil dûment complété
- Questionnaire vendeur ou acquéreur dûment complété
- Copie de la carte d'identité ou du passeport si vous êtes de nationalité française
- Copie de la carte de séjour et/ou de la copie de la carte de résident et une copie de moins de trois mois de votre acte de naissance traduit en français, si vous êtes de nationalité étrangère
- Copie du contrat de mariage et /ou du changement de régime matrimonial
- Copie de la convention de PACS
- Copie du jugement de divorce
- Les références de l'organisme bancaire vous ayant consenti un prêt avec inscription hypothécaire sur le bien vendu (vendeur)
- Un RIB signé

Si le vendeur ou l'acquéreur est une société :

- Copie des statuts à jour de la société
- Copie du procès-verbal de l'assemblée générale ayant donné pouvoir au gérant de vendre le bien concerné et à cet effet signé l'avant-contrat et l'acte authentique de vente
- Un RIB au nom de la société

II- RENSEIGNEMENTS SUR LE BIEN VENDU

- Titre de propriété
- Le prix de vente
- Le montant convenu pour l'indemnité d'immobilisation
- les caractéristiques de la condition suspensive de prêt (le taux maximum, la durée minimum et le montant maximum du prêt à solliciter)
- Dernier avis de taxe foncière

II- EN CAS DE VENTE D'UN LOT DE COPROPRIÉTÉ

- Dernier avis de taxe d'habitation
- Règlement de copropriété – état descriptif de division et modificatifs
- Dernier appel de charges de copropriété
- Procès-verbaux des trois dernières assemblées générales
- Carnet d'entretien de l'immeuble

Avec la collaboration de :

Céline GOARIN
Notaire

Marie-Caroline RIOU
Notaire
Master II Gestion de patrimoine

Gillaume BRETON
Diplôme supérieur du notariat

Fabienne LE GLEUT
Anne PERRAULT
Caroline CANDALH
Sébastien CROLAIS
Jérémy HULAUD
Elisa LE BORGNE
Céline ROLAO
Alexandra MALLET
Régis BARON
Ludivine DAIME
Marion RODRIGUEZ

Didier GUEGUIN
Négociateur



29, avenue de Kerbel
BP 10
56290 PORT-LOUIS
Tél. 02 97 82 46 04
Fax 02 97 82 44 58
officenotarialdusoleildorient.56038@notaires.fr

officenotarialdusoleildorient.notaires.fr

III- EN CAS DE VENTE D'UNE MAISON / IMMEUBLE ENTIER

- Copie du permis de construire (construction initiale ou rénovation)
- Copie de la déclaration de travaux
- Copie du certificat de conformité
- Contrat d'assurance dommage-ouvrages
- Factures des entreprises ayant participé aux travaux accompagnées des attestations d'assurances décennales.

IV- EN CAS DE VENTE D'UNE MAISON EN LOTISSEMENT

- Cahier des charges du lotissement
- Statuts de l'association syndicale libre
- Copie du dernier appel de charges de l'association libre
- Copie des procès-verbaux des trois dernières assemblées générales de l'association syndicale

V- LES DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Objet	Bien concerné	Validité
Plomb	Si immeuble d'habitation (permis de construire délivré avant le 1er Janvier 1949)	Illimitée ou un an si constat positif
Amiante	Si immeuble (permis de construire délivré avant le 1er Juillet 1997)	Illimitée sauf si présence d'amiante détectée nouveau contrôle dans les 3 ans
Termites	Si immeuble situé dans une zone délimitée par le préfet	6 mois
Gaz	Si immeuble d'habitation ayant une installation de plus de 15 ans	3 ans
Risques	Si immeuble situé dans une zone couverte par un plan de prévention des risques	6 mois
Performance énergétique	Si immeuble équipé d'une installation de chauffage	10 ans
Electricité	Si immeuble d'habitation ayant une installation de plus de 15 ans	3 ans
Assainissement	Si immeuble d'habitation non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées	3 ans
Mérules	Si immeuble d'habitation dans une zone prévue par l'article L 133-8 du Code de la construction et de l'habitation	6 mois